

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2452>

Motion du 29ème Congrès du SNTRS-CGT

- PUBLICATIONS - CONGRES - Documents du 29ème Congrès -

Date de mise en ligne : lundi 26 mars 2018

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Motion du 29ème Congrès du SNTRS-CGT

Le SNTRS-CGT, réuni à Dives sur Mer pour son 29ème Congrès, s'indigne de la mise sous tutelle de l'université Toulouse Jean Jaurès par un administrateur provisoire et de la dissolution de ses instances démocratiques.

Il condamne la brutalité de cette décision autoritaire de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et réaffirme sa solidarité avec les personnels et étudiant-e-s en lutte pacifique depuis plusieurs semaines contre le processus de fusion imposée dans le cadre de l'Université de Toulouse et contre la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE).

Le SNTRS-CGT appelle à la mobilisation des personnels de la recherche aux côtés des étudiant-e-s et personnels de l'Université face à ce coup de force scandaleux du gouvernement contre le mouvement social et appelle celui-ci à la raison pour ne pas faire usage de la force contre les personnels en lutte.

Voté à l'unanimité